CERTIFIÉ CONFORME

Dispositif d'attelage

44.	Marque ou numéro de réception du dispositif d'attelage, le cas échéant	: ----
45.1.	Valeurs caractéristiques	: ----

Performances environnementales

46.	Niveau sonore	
	A l'arrêt	: 74,7 dB à un régime de 1725 tr/min^{-1}
	En marche	: 93 dB à un régime de 1725 tr/min^{-1}
47.	Niveau des émissions d'échappement	: EEV
48.	Emissions d'échappement	
	Numéro de l'acte réglementaire de base et du dernier acte réglementaire modificatif applicable	: 2005/55*2008/74EEV
	1. Procédure d'essai : type I ou ESC	
		CO : 0,022 g/kWh HC : ------ g/kWh THC : 0,0105 g/kWh NO_X: 1,6695 g/kWh HC + NO_X : ---- Particules : 0,0055 g/kWH
	Opacité de la fumée (ELR)	: 0,048 m^{-1}
	2. Procédure d'essai : ETC (le cas échéant)	
		CO : 0,055 g/kWh NO_X: 1,7325 g/kWh NMHC : 0,021 g/kWh THC : ---- CH_4 : ---- Particules : 0,0077 g/kWh
48.1.	Fumées, valeur corrigée du coefficient d'absorption	: 0,6 m^{-1}

Divers

51.	Véhicules à usage spécial : désignation conformément à l'annexe II, partie 5 : -----	
52.	Remarques : ----	

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL

FAST CONCEPT CAR

COC-0368-00

Ponon / 5004

855

CERTIFICAT DE CONFORMITE CE

VEHICULES COMPLETS

Je soussigné, Benoît GRISLAIN, Directeur Général de la Société CARRIER CARROSSERIE, certifie par la présente que le véhicule :

0.1.	Marque (raison sociale du constructeur)	: FAST
0.2.	Type	: A69A5C
	Variante	: 12CA44
	Version	: AAAG
0.2.1	Nom commercial	: STARTER LE
0.4.	Catégorie de véhicule	: M3
0.5.	Nom et adresse du constructeur	: FAST CONCEPT CAR ZI LA RIBOTIERE 85170 LE POIRE SUR VIE
0.6.	Emplacement et méthode de fixation des plaques réglementaires	: ----
	Emplacement du numéro d'identification	: Frappe à froid sur le cadre châssis, à l'extérieur du longeron droit, au niveau de la roue avant
0.9.	Nom et adresse du mandataire du constructeur (le cas échéant)	: ----
0.10.	Numéro d'identification du véhicule	: WMAA69ZZ1BC016558

Est conforme à tous égards au type décrit dans la réception e2*2007/46*0368*00 délivrée le : 04-07-2012

et ne peut être immatriculé à titre permanent dans les Etats membres dans lesquels la conduite est à droite et qui utilisent les unités métriques pour l'indicateur de vitesse.

Fait à Alençon, le 1 AOUT 2012

(Signature et cachet)

CARRIER CARROSSERIE
S.A. au capital de 1 000 000 €
Siège social : 59, avenue Victor-Hugo - 75116 PARIS
315 302 331 RCS PARIS - SIRET 315 302 331 00048
Usine : 181, Rue d'Argentan - B.P. 158
61005 ALENÇON CEDEX
Tél. 02 33 80 40 00 - Fax 02 33 29 00 42

Constitution générale du véhicule

1.	Nombre d'essieux	: 2
	et de roues	: 6
1.1.	Nombre et emplacement des essieux à roues jumelées)	: 1, 2
2.	Essieux directeurs (nombre, emplacement)	: 1, 1
3.	Essieux moteurs (nombre, emplacement, crabotage d'un autre essieu)	: 1, 2

Dimensions principales

4.	Empattement	: 6500 mm
4.1.	Ecartement des essieux	: ----
5.	Longueur	: 12795
6.	Largeur	: 2548 mm
7.	Hauteur	: 3120 mm
9.	Distance entre l'extrémité avant du véhicule et le centre du dispositif d'attelage	: ----
12.	Porte-à-faux arrière	: 3540 mm

Masses

13.	Masse du véhicule en état de marche	: 11700 kg
13.1	Répartition de cette masse entre les essieux	1: 3785 kg 2: 7915 kg
16.	Masses maximales techniquement admissibles	
16.1.	Masse en charge maximales technique admissible	: 19000 kg
16.2.	Masse techniquement admissible sur chaque essieu	1: 7100 kg 2: 12000 kg
16.3.	Masse techniquement admissible sur chaque groupe d'essieux	1: 7100 kg 2: 12000 kg
16.4.	Masse maximale techniquement admissible de l'ensemble	: 0 kg
17.	Masses maximales admissibles du véhicule immatriculé/en service prévues pour le trafic national/international	
17.1.	Masse en charge maximale admissible du véhicule immatriculé/en service prévue	: 19000 kg
17.2.	Masse en charge maximale admissible du véhicule immatriculé/en service prévue sur chaque essieu	1: 7100 kg 2: 12000 kg
17.3.	Masse en charge maximale admissible du véhicule Immatriculé/en service prévue sur chaque groupe d'essieux	: ----
17.4.	Masse maximale admissible du véhicule immatriculé/en service prévue de l'ensemble	: ----
18.	Masse tractable maximale techniquement admissible en cas de :	
18.1.	Remorque à timon d'attelage	: 0 kg
18.3.	Remorque à essieu central	: 0 kg
18.4.	Remorque non freinée	: 0 kg
19.	Masse statique maximale techniquement admissible au point d'attelage	: ----

Propulsion

20.	Constructeur du moteur	: MAN
21.	Code du moteur inscrit sur le moteur	: D0836 LOH 60
22.	Principe de fonctionnement	: Compression quatre temps
23.	Electrique pur	: Non
23.1.	Véhicule hybride	: Non
24.	Nombre et disposition des cylindres	: 6 cylindres en ligne vertical
25.	Capacité du moteur	: 6871 cm^3
26.	Carburant	: Diesel
26.1	Monocarburant / bicarburant / carburant moudulable	: Monocarburant
27.	Puissance maximale nette	: 213 kW à 2300 tr/min-1
28.	Boîte de vitesses (type)	: Automatique

Vitesse maximale

29.	Vitesse maximale	: 100 km/h

Essieux et suspension

30.1.	Voie de chaque essieu directeur	: 2086 mm
30.2.	Voie de tous les autres essieux	: 1823 mm
32.	Position du ou des essieux chargeables	: ----
33.	Essieu(x) moteur(s) équipé(s) d'une suspension pneumatique ou équivalente	: Oui
35.	Combinaison pneumatiques/roues	Essieu 1: pneu 295/80R22.5 152/- M / 22,5x8,25 Essieu 2: pneu 295/80R22.5 -/148 M / 22,5x8,25

Dispositifs de freinage

36.	Connexions pour le freinage de la remorque	: ----
37.	Pression dans la conduite d'alimentation du système de freinage de la remorque	: ----

Carrosserie

38.	Code de la carrosserie	: CI
39.	Classe du véhicule	: Classe II
41.	Nombre et configuration des portes	: 2 portes louvoyantes de service
42.	Nombre de places assises (y compris celle du conducteur)	: 56
42.1.	Nombre de places assises conçues pour être utilisées uniquement lorsque le véhicule est à l'arrêt	: 56
42.2.	Nombre de places de passagers assis	:
42.3.	Nombre de places accessibles par des Utilisateurs en fauteuil roulant	: 1
43.	Nombre de places debout	: 24